

» qu'il a tenuë avec ce *soi-disant* Ministre ;
 » qu'il est bien vrai que Mr. de Wartenleben
 » a été reconnu & accrédité comme Ministre
 » des Etats - Généraux auprès des Cercles du
 » Haut-Rhin par le feu Landgrave, mais que
 » lui Prince de Hesse actuellement regnant ne
 » l'a jamais reconnu en cette même qualité, &
 » l'a toujours au-contraire regardé comme un
 » simple particulier ou étranger dans ses Etats ;
 » Cause pour laquelle, loin de reconnoître l'a-
 » voir outragé comme personne publique, il
 » se réserve de poursuivre la juste satisfaction
 » qu'il a droit d'en attendre comme d'un pas-
 » sager, qui se trouvant accidentellement dans
 » ses Etats, lui a manqué personnellement. »

Mais quelle que soit cette réponse du Land-
 grave, elle ne paroît pas parfaitement adoptable.
 Aussi ayant été lûë & examinée avec toute l'at-
 tention qu'elle mérite, il a été résolu dans une
 assemblée de la communiquer à toutes les Pro-
 vinces de la République pour en recevoir leur
 Avis ; & lorsqu'il aura été donné, on ne man-
 quera pas de dresser & de rédiger une réplique
 au Landgrave, & se diriger ensuite comme on
 le trouvera convenable.

Comme toutes difficultés s'applanissent avec
 le tems, il en sera autant de celle-ci, qui ne
 doit pas tirer à des conséquences fâcheuses.

Mr. Prevost, chargé auprès de la République
 des affaires de France, depuis le départ du
 Comte d'Affry jusqu'à l'arrivée du Marquis d'A-
 vrin-court, nouvel Ambassadeur du Roi Très-
 Chrétien, est retourné à Paris, d'où il compte
 se rendre à *Coron*, Ville de la Grece en Morée,
 avec le caractère de Consul Général de la Nation
 Françoisë.

BRUXELLES,